



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances  
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

**Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*Urgence signalée*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nos réf : FB/HM 145 - 05 - 2021

**M. Jean CASTEX, Premier Ministre**

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 007 PARIS

Paris, le 12 Mai 2021

*Objet : protocole précis de réouverture du CHRD*

Monsieur le Premier ministre,

Comme l'ensemble de la population et des acteurs économiques ayant besoin de prévisibilité, les acteurs de la filière CHRD ont apprécié de connaître les grandes étapes de la sortie progressive du confinement.

Cependant, à sept jours de la réouverture des terrasses de nos cafés et restaurants, des incertitudes d'ordre pratique demeurent sur le terrain.

Aussi, alerté par de nombreux professionnels, je me permets de vous faire part de ces interrogations :

- Comment sera calculée la jauge autorisée d'accueil des terrasses ?
- Quelle distance sera appliquée entre chaque table ?
- Quelle est la définition d'une terrasse ?
- Une terrasse (ou un patio) située derrière l'établissement et accessible uniquement par celui-ci pourrait-elle ouvrir ?
- Les clients auront-ils droit d'accéder aux toilettes de l'établissement ?
- Le paiement des consommations pourra-t-il se faire à l'intérieur ?
- Quelles seront les aides de réouverture prévues par le Gouvernement ?
- Qu'en est-il de l'accueil des routiers, ouvriers du BTP et du paysage ?
- Quelle sera la date de réouverture des discothèques ?
- Quel protocole sera en vigueur concernant les salles de bowling, les spas, piscines et autres activités de loisirs ?
- Quelle sera la réglementation en vigueur vis-à-vis des mariages, des séminaires d'entreprises et des petits déjeuners en salle commune ?

---

**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)

Comme vous le savez, après plusieurs mois de fermeture administrative, les professionnels de la filière CHRD souhaitent tout mettre en œuvre pour offrir à leur clientèle le meilleur accueil, dans le parfait respect des consignes sanitaires. La clarté des règles de fonctionnement préconisées par le gouvernement permettra à chaque établissement d'anticiper l'ensemble de son organisation en terme d'embauche de personnel, de réservations disponibles, de matériel à prévoir ...

Aussi, au regard des délais et des attentes de la profession et de sa clientèle, je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ma requête et je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma haute considération.

SVP + de bon sens  
— de technocratie.

Fabrice BRUN  
Député de l'Ardèche

